



REFUS HEURES SUPP+2NDE SEM CONGES A NOEL

Par **Christelle063**, le **19/10/2010** à **06:04**

Bonjour,

Après concertation avec tous les salariés 1 an à l'avance, nous avons convenu de faire des heures supplémentaires les samedis matins afin de cumuler une 2nde semaine de congés à Noël.

Tout s'est bien passer sauf celle à temps partiel qui au dernier moment n'a pas fait son quota d'heures supplémentaires.

Que va t il se passer à Noel ? Nous serons fermés 2 semaines. Doit on lui compter une semaine sans solde ?

Merci pour vos réponses

Christelle

Par **P.M.**, le **21/10/2010** à **18:48**

Bonjour,

Il est très difficile de vous répondre sans connaître le contenu de l'accord collectif mais une salariée à temps partiel n'est pas forcée de faire des heures supplémentaires et en tout cas le nombre d'heures complémentaires est limité...

Vous ne pouvez pas non plus lui imposer plus de 5 semaines de congés payés...